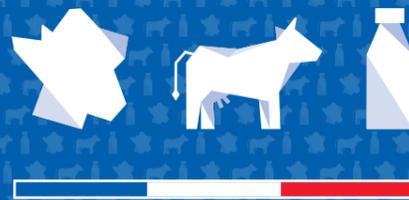


# DOSSIER D'INFORMATION



**FranceterredeLAIT**

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE

04

ÉDITO  
DE CAROLINE  
LE POULTIER

Directrice Générale du Cniel

UNE FILIÈRE  
RÉSILIENTE



AMÉLIORER LA SÉCURITÉ  
ÉCONOMIQUE DES ACTEURS  
DE LA FILIÈRE  
LA QUÊTE DU MIEUX VIVRE  
ATTRACTIVITÉ, EMPLOIS  
ET JEUNESSE

06

SOMMAIRE

DES MODES  
DE PRODUCTION  
RESPONSABLES



ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE  
DES TROUPEAUX LAITIERS  
ACCÉLÉRER LA TRANSITION  
AGROÉCOLOGIQUE

14

02  
03

34

QUI  
SOMMES-NOUS ?

POUR GARANTIR  
UNE ALIMENTATION  
SAINE, SÛRE  
ET DURABLE  
ACCESSIBLE À TOUS



GARANTIR LA SÉCURITÉ  
SANITAIRE  
RETOUR EN GRÂCE  
DES PRODUITS LAITIERS  
DANS LA CUISINE DES FRANÇAIS  
POUR UNE INFORMATION  
CLAIRE DU CONSOMMATEUR

24



**Caroline Le Poutier**  
Directrice générale du Cniel

France Terre de Lait est née de la volonté d'imaginer collectivement une **démarche de responsabilité sociétale** au service de l'accélération des démarches individuelles des acteurs laitiers français. Un an après son lancement, nous avons fait bien plus que raconter l'histoire de France Terre de Lait : nous avons su expliquer sa raison d'être.

Coïncidence malheureuse, la démarche France Terre de Lait a vécu au rythme de la crise de la Covid-19. Et pourtant, cette période inédite a permis de donner tout son sens à France Terre de Lait en tant que **projet de filière** au service de tous les maillons - du producteur jusqu'au consommateur-citoyen. La crise que nous vivons prouve à bien des égards l'impact et la force de frappe de l'action collective. Ensemble, **nous avons pu maintenir la collecte quotidienne du lait à la ferme**, assurer la transformation en laiteries et les analyses en laboratoires grâce à la mobilisation des salariés et faire face aux modifications de circuit de consommation. Cette crise a aussi mis en avant la nécessité absolue pour la filière laitière d'être un facilitateur de rencontres et d'échanges pour aller au-devant des défis qui s'imposent à notre société.

La démarche de responsabilité sociétale est portée par l'ensemble des acteurs de la filière : les producteurs, les coopératives, les entreprises de transformations, le commerce, la distribution et la restauration collective. Cette prise de conscience est la raison d'être de France Terre de Lait : une démarche capable de créer la dynamique pour intégrer les enjeux sociétaux de développement durable à tous les niveaux de la chaîne laitière sur la base d'un dialogue permanent entre tous les acteurs.

Année d'actions et d'opportunités, 2021 annonce d'ores et déjà de nombreux défis pour la filière ! Juste rémunération, juste prix et productions responsables et respectueuses de l'environnement seront les préalables indispensables pour inscrire durablement la démarche France Terre de Lait auprès de toutes les parties prenantes : professionnels, pouvoirs publics et société civile.

En 2021, la filière devra maintenir un cap collectif dans la continuité de la loi EGAlim, du plan de filière et du Plan de relance. Nos engagements et objectifs de progrès sont nombreux et ambitieux. Tout comme le lait, la filière laitière est une filière vivante qui a besoin de temps pour consolider ses acquis.

# LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE

LA DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE EST PORTÉE PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE : LES PRODUCTEURS, LES COOPÉRATIVES, LES ENTREPRISES DE TRANSFORMATIONS, LE COMMERCE, LA DISTRIBUTION ET LA RESTAURATION COLLECTIVE.

À chaque engagement, ses étapes pour s'assurer d'embarquer l'ensemble des acteurs. Parmi les priorités collectives pour la filière : créer la valeur et en assurer sa répartition pour construire demain **une filière laitière compétitive, attractive et solidaire** qui structure l'ensemble des territoires français et rayonne à l'international.

**Jouer collectif et fixer les règles du jeu claires** : voici les préalables indispensables pour construire et pérenniser une filière laitière à l'avant-garde ! Inscrivant l'enjeu de la reconquête de la valeur dans les filières françaises et la juste rémunération des acteurs, comme les conditions prioritaires pour maintenir le dynamisme de l'agriculture sur les territoires, les États Généraux de l'Alimentation ont été un véritable accélérateur pour la filière laitière. Cette feuille de route nationale a permis de démontrer toute la capacité de l'interprofession à trouver des solutions avec les professionnels pour accélérer la transformation durable de la filière laitière française.

De ce temps fort de dialogue, est né **le plan de filière France, Terre de Lait, qui repositionne la France comme**

**une terre durablement Terre de Lait assurant la vitalité des territoires, le maintien des tissus économiques et l'excellence des produits laitiers made in France.** Collectivement, la filière a défini une échelle de valeurs objective pour affirmer sa responsabilité de la terre à l'assiette. Traduite depuis 2019 à travers la démarche de responsabilité sociétale France Terre de Lait, elle est réaffirmée dans le Plan de relance 2020 afin d'atteindre les engagements et objectifs de tous les maillons.

Le plan de filière et le Plan de relance ont été l'occasion de prouver l'élan, l'ambition et la volonté de progrès qui animent l'ensemble des métiers du lait et des parties prenantes. Solidaires et engagées, les différentes équipes qui composent la filière laitière œuvrent plus que jamais collectivement pour une France Terre de Lait innovante, performante et responsable.

Avec la crise économique, la filière laitière, et l'ensemble des filières agricoles et agroalimentaires, auront la responsabilité d'empêcher l'apparition d'une alimentation à deux vitesses.

À nouveau, il s'agit d'un défi collectif pour mieux informer les consommateurs sur l'accessibilité et la qualité identiques de tous les produits laitiers, tout en garantissant **des modèles durables, responsables et respectueux du bien-être animal.**

Nous avons vécu en 2020 une crise collective, qui a ébranlé tant notre façon de vivre, de penser, de travailler que nos modèles de production que l'on pensait jusqu'alors intangibles. Saisissons cette crise pour rebondir collectivement et repenser la façon dont nous produisons, nous communiquons, nous consommons. 2021 doit marquer pour la filière laitière le temps de l'action. Notre démarche de responsabilité sociétale France Terre de Lait nous rappelle le cap et crée les conditions pour que nous puissions réaliser ensemble les objectifs et ambitions pour une France durablement terre de lait.

---

# UNE FILIÈRE RÉSILIENTE

---



AMÉLIORER LA SÉCURITÉ  
ÉCONOMIQUE DES ACTEURS  
DE LA FILIÈRE



LA QUÊTE  
DU MIEUX VIVRE



ATTRACTIVITÉ, EMPLOIS  
ET JEUNESSE



## UNE FILIÈRE RÉSILIENTE

# AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE



### UN RÉSEAU DIVERSIFIÉ D'OPÉRATEURS ENGAGÉS

Avec près de 52 000 fermes et 732 sites de transformation, la filière laitière collecte annuellement 24 milliards de litres de lait, soit 4 % de la production mondiale. En produisant un volume de lait constant, la filière souhaite pérenniser ses ancrages dans les territoires au cœur des campagnes françaises et affirmer sa compétitivité sur les marchés européens et français. Les fermes laitières, bien souvent familiales et organisées en forme sociétaire (GAEC, EARL...), sont à taille humaine et possèdent en moyenne 68 vaches. Toutefois, les fermes s'agrandissent. En mettant en commun les moyens des producteurs et leurs compétences, les éleveurs recherchent de meilleures conditions de vie. Troisième industrie agroalimentaire en valeur derrière les secteurs de la viande et des boissons, la fabrication de produits laitiers est opérée par un vaste réseau d'entreprises privées ou coopératives de taille variable : TPE, PME et leaders mondiaux. Cinq grands groupes laitiers français figurent parmi le top 25 des plus grandes entreprises mondiales. La plupart des entreprises sont implantées en zone rurale à quelques kilomètres des fermes. 85 % des salariés de la filière habitent des communes de moins de 15 000 habitants. Distributeurs, commerçants et restaurateurs œuvrent à la diffusion de ces produits laitiers en France et dans le monde.

Par les engagements pris dans sa démarche de responsabilité sociétale et son socle commun, la filière met tout en œuvre pour proposer aux consommateurs des produits laitiers conformes à leurs attentes, diversifiés et toujours plus qualitatifs.

### DU LAIT SUR TOUS LES TERRITOIRES

Présente dans près de 90 % des départements français, l'activité laitière est au cœur des dynamiques territoriales françaises. Synonyme de vitalité et de diversité, la filière laitière est un acteur clé du territoire : préservation de la biodiversité et des paysages, développement et attractivité des territoires ruraux mais aussi maintien de la vitalité économique et sociale. La production se concentre dans le « croissant laitier » qui s'étend des Pays de la Loire à l'Auvergne-Rhône-Alpes, en passant par la Bretagne, la Normandie, les Hauts-de-France, le Grand-Est et la Bourgogne-Franche-Comté. La richesse de nos produits laitiers français tient en grande partie à la diversité des conditions d'élevage et des sols. Parmi les paysages français incontournables, la montagne tient une place de choix dans la tradition laitière. Prise en étau entre une conjoncture internationale défavorable et accentuée par la crise sanitaire et un marché intérieur morose, la filière laitière de montagne se situe à la croisée des chemins.

4 entreprises laitières sur 10 sont situées en montagne. En 10 ans, le nombre de producteurs de lait a drastiquement baissé de 19 à 47 % dans le Massif Central, le Jura et les Alpes. Dans les Pyrénées, plus de la moitié des producteurs ont abandonné leur activité. La disparition de la filière laitière de montagne représente un risque économique, social et politique très lourd puisque l'on compte près de 65 000 emplois directs et indirects dépendants de son dynamisme économique. Une baisse annuelle constante d'environ 5 % du volume de lait collecté, pendant 5 ans se traduirait par la perte d'environ 10 000 emplois, impactant ainsi directement près de 29 000 personnes. Un décrochage durable des zones de montagne conduirait à une déconnexion durable de ces espaces du reste du territoire français et à leur désertification. Fièvre de produire du lait sur tout le territoire, la filière tire la sonnette d'alarme pour maintenir son maillage territorial.

### RECHERCHE DE CRÉATION ET RÉPARTITION DE LA VALEUR

La filière laitière est particulièrement concernée par le volet agricole et alimentaire du Plan de relance, qui a pour ambition d'activer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français et de reconquérir la souveraineté alimentaire. Par la création d'une plateforme interprofessionnelle, le Cniel souhaite faciliter l'accès aux aides proposées par le Plan de relance pour construire une *France Terre de Lait* durable, en soumettant des projets en phase avec les engagements de la filière.

Offrir une meilleure rémunération aux éleveurs pour que chacun puisse vivre de son métier, c'est l'engagement pris par la filière laitière en 2020. Pour atteindre cet objectif primordial, et comme l'interprofession s'y était engagée dans son plan de filière, le Cniel met à disposition un tableau de bord d'indicateurs économiques mensuels pour l'ensemble de ces acteurs. Celui-ci doit permettre à chacun de disposer d'informations économiques fiables et communes et créer des conditions de négociations commerciales plus transparentes, réactives et source d'équité entre les acteurs. Les indices et indicateurs mis à la disposition de tous les opérateurs via le tableau de bord visent à atténuer les asymétries d'informations et permettre aux acteurs du marché de prendre des décisions plus éclairées sans que ceux-ci n'aient un quelconque caractère contraignant. Naturellement, chaque opérateur reste parfaitement libre dans la détermination de sa stratégie économique et commerciale dans le respect des engagements de *France Terre de Lait*.

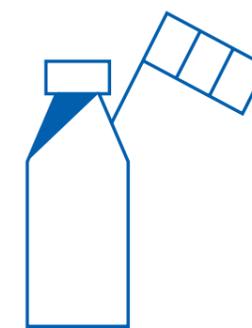
Le Cniel propose également à ses membres deux guides de bonnes pratiques contractuelles et commerciales : l'un entre les producteurs et les transformateurs, l'autre entre les transformateurs et les distributeurs.



Si la crise sanitaire de la Covid a chamboulé les marchés, les fermes et entreprises laitières ont su traverser cette zone de turbulence et ont continué à produire. En travaillant sur la durabilité y compris économique de la filière laitière, *France Terre de Lait* contribue à assurer la souveraineté alimentaire qui est au cœur du Plan de relance proposé par le gouvernement."

**Mélanie Richard,**  
Directrice économie et filière

PERMETTRE UNE RÉMUNÉRATION JUSTE ET ÉQUITABLE DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS POUR QUE CHACUN PUISSE VIVRE DE SON MÉTIER



## UNE FILIÈRE RÉSILIENTE

# LA QUÊTE DU MIEUX VIVRE

Pour maintenir l'activité des fermes et des entreprises dans tous les territoires, il est indispensable d'appréhender les conditions de vie des femmes et des hommes qui y travaillent, éleveurs et salariés, et de reconnaître leur métier. La pérennité de la filière tient à sa capacité à faire mieux vivre ses acteurs et à attirer de nouvelles générations. Après une enquête réalisée en juin 2019<sup>1</sup>, un indicateur spécifique a été créé afin de mesurer la satisfaction des éleveurs à l'égard de leur métier. Cinq priorités sont évaluées : la manière dont ils se sentent reconnus par la société, la sécurité économique (revenu et rentabilité de l'exploitation) l'attachement au métier et la recherche de sens, la charge de travail et la pénibilité, et enfin le soutien et le partage de leurs proches. Une note sur 100 a été calculée. L'objectif est d'atteindre 60/100 de satisfaction d'ici 2025. Cette étude est menée chaque année pour mesurer les évolutions. La deuxième enquête a été menée à la fin de l'été 2020, auprès d'un échantillon représentatif de 802 éleveurs laitiers. Devenir éleveur est avant tout l'expression d'une passion, celle des animaux, de la nature, de la liberté.

En conséquence, la fierté et l'attachement au métier obtiennent de très bons scores avec plus de 2/3 des éleveurs qui donnent des notes supérieures à 8 sur 10. À contrario, la pénibilité, le stress et la charge de travail obtiennent de mauvaises notes. Le rythme de travail est jugé

**DEVENIR ÉLEVEUR  
EST AVANT TOUT  
L'EXPRESSION  
D'UNE PASSION,  
CELLE DES ANIMAUX,  
DE LA NATURE,  
DE LA LIBERTÉ**



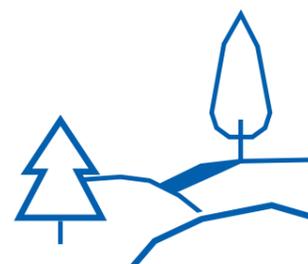
<sup>1</sup> Source : Étude CNIIE / Adquation 2020



difficilement compatible avec une vie sociale et une vie de famille épanouie. Ces contraintes apparaissent souvent lourdes au regard des difficultés économiques que rencontrent les éleveurs et de leur niveau de rémunération. Cette année, on note toutefois une légère tendance à l'amélioration des revenus et à la rentabilité mais également concernant la charge de travail et le temps libre. Ces résultats devront être confirmés à l'avenir. Un échantillon de salariés en exploitation laitière a également été interrogé : l'indicateur progresse significativement avec une note de 74,9 contre 64,4/100 en 2019. Ils ont une perception positive et améliorée de la relation avec leurs employeurs. Cette bonne appréciation peut s'expliquer en partie par l'emploi qui a été maintenu dans le secteur laitier alors qu'il s'est dégradé dans certains secteurs économiques suite à la Covid-19.

Dans une année bousculée par la crise de la Covid-19 avec des impacts notables sur l'emploi, le maintien de l'indicateur au même niveau qu'en 2019 est intéressant à noter. La tendance à l'amélioration sur les critères de la charge de travail et la pénibilité est également une bonne nouvelle qui restera toutefois à confirmer dans la durée. Autre élément important, cette seconde enquête réalisée en 2020 confirme la fiabilité de l'outil avec des résultats en ligne avec ceux de 2019 et la même hiérarchie de facteurs impactant les conditions de vie des éleveurs."

**Noëlle Paolo,**  
Directrice des études marketing  
produits et image filière



## NOTE DE SATISFACTION À L'ÉGARD DU MÉTIER D'ÉLEVEUR

**54,5%**  
DE SATISFAITS

Cette note reste globalement stable.

**1 / 3** se dit en souffrance.

**1 / 3** est à la moyenne.

**1 / 3** déclare bien vivre son métier.

Parmi les éleveurs les plus positifs : ceux en démarche de segmentation (bio ou AOP), les jeunes de moins de 45 ans ou installés depuis moins de 10 ans et les producteurs qui n'exercent pas seuls (Gaec...).

UNE FILIÈRE RÉSILIENTE

# ATTRACTIVITÉ, EMPLOIS ET JEUNESSE

**42%**  
DES ÉLEVEURS  
LAI TIERS  
ONT PLUS  
DE 50 ANS

Avec 300 000 emplois répartis sur tout le territoire, le modèle laitier français est confronté au renouvellement des générations dans les fermes et dans les entreprises. La filière laitière est à la recherche des talents de demain.

42 % des éleveurs laitiers ont plus de 50 ans. D'ici 5 ans, 1 litre de lait sur 2 sera produit par une nouvelle

génération d'éleveurs, entraînant les fermes laitières françaises vers une mutation sociale sans précédent.

Les industriels et les coopératives laitières emploient 60 000 personnes. Chaque année, les sites de transformation recrutent 3 000 personnes en CDI. Pourtant, certaines annonces peinent à trouver des candidats. Il faut compter en moyenne 12 mois pour recruter un nouveau collaborateur. 15 % de ces annonces ne sont pas pourvues. 83 % des entreprises laitières interrogées rencontrent des difficultés dans leurs recrutements et regrettent un manque de candidatures.

Parmi les 60 métiers que compte la filière, certains sont particulièrement en tension : conducteur de machine (niveau Bac pro), technicien de maintenance (BTS), conducteur de ligne (BTS), pilote d'installation automatisée (BTS), encadrant opérationnel laitier, chauffeur collecteur...

Pour développer la connaissance des métiers du lait et informer sur les perspectives de carrière, le Cniel réalise des partenariats avec l'Onisep ou encore la Fédération Léo Lagrange<sup>1</sup>, association d'éducation populaire à but non lucratif et participe à des événements tels que le Mondial des métiers à Lyon.



À travers ces actions, nous souhaitons donner une plus grande visibilité et attractivité à nos différents métiers. La filière se mobilise, l'enjeu est fort. Il est primordial de recevoir l'adhésion des jeunes à travers nos relations avec l'Éducation nationale et l'agriculture (enseignants et responsables de l'orientation). Comme le démontrent les résultats d'une étude IFOP<sup>2</sup>, les métiers du lait souffrent d'un manque d'attractivité auprès des 15-25 ans. Notre secteur est souvent méconnu et les jeunes expriment clairement de la méconnaissance à son sujet. Pourtant nous proposons plus de 60 métiers différents qui correspondent aux aspirations exprimées telles que la recherche de métier ayant du sens."

**Benoit Rouyer**  
Directeur économie et territoires

Enfin l'enjeu de la formation des nouvelles générations et l'attractivité des métiers sont aujourd'hui l'une des réponses pour construire la souveraineté alimentaire française. Retrouver notre autonomie alimentaire implique aussi de pouvoir compter sur un écosystème complet de l'éleveur laitier au distributeur, de l'agriculteur à la caissière de supermarché. Revaloriser les métiers du lait de l'amont à l'aval et travailler sur la répartition de la valeur entre tous

les maillons participent activement à pérenniser une main d'œuvre essentielle pour bâtir la souveraineté de la filière laitière française. Face à l'urgence de susciter des vocations chez les jeunes générations pour les métiers du lait, la filière laitière s'engage pour une *France Terre de Lait* durable qui pourra demain, compter sur des femmes et des hommes encore nombreux sur nos territoires.

MÉT IERS DU LAIT  
ET FORMATION  
EN MANQUE  
DE NOTORIÉTÉ



**1 JEUNE / 10**

connaît les métiers de  
l'industrie laitière (16 %) ou de l'élevage (13 %)<sup>2</sup>.



**2 / 3 DES JEUNES**

ont une bonne image des métiers de l'élevage laitier et de l'industrie laitière, car ils ont du sens. Outre les conditions de travail, le niveau de rémunération ou encore les possibilités d'évolution qui inquiètent les jeunes. Ces emplois ont une utilité sociale, requièrent des savoir-faire et permettent de produire une alimentation à forte valeur patrimoniale dans des entreprises à taille humaine. La réputation des entreprises, le niveau d'autonomie, l'impact sociétal et l'utilité sociale de leur futur travail sont des critères importants dans l'orientation des jeunes qui peuvent croiser l'offre du secteur laitier.



**10% DES JEUNES**

ont entendu parler des formations menant à l'élevage laitier 12 % ou à l'industrie laitière 13 %. Les lycées d'enseignement général, technologique et professionnel sont les formations menant à l'élevage laitier 68 % et aux métiers de l'industrie laitière les plus connues. Les écoles nationales de l'industrie laitière (ENIL) pâtissent en revanche d'une faible notoriété 17 %.

<sup>1</sup> La Fédération Léo Lagrange intervient dans la formation professionnelle et accompagne les acteurs publics dans la mise en place de politiques éducatives, socioculturelles et d'insertion.

<sup>2</sup> L'étude a été réalisée par l'IFOP pour le Cniel en juin 2019 auprès d'un échantillon de 1 601 jeunes de 15 à 25 ans, représentatif de la population.

---

# DES MODES DE PRODUCTION RESPONSABLES

---

ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE  
DES TROUPEAUX LAITIERS



ACCÉLÉRER LA TRANSITION  
AGROÉCOLOGIQUE



# ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPEAUX LAITIERS

## LA FILIÈRE S'EST ENGAGÉE À DÉTERMINER DES INDICATEURS MESURABLES POUR ÉVALUER LE NIVEAU DE BIEN-ÊTRE DU TROUPEAU LAITIER

Depuis toujours, le bien-être animal fait partie du métier d'éleveur. Sans le nommer, sans le définir, l'éleveur par ses gestes, ses pratiques et ses observations est soucieux, au quotidien, du confort et de la santé de son troupeau. C'est sa responsabilité et l'assurance d'une production laitière de qualité.

Le bien-être contribue aussi à la compétitivité des fermes laitières. L'éleveur adapte en permanence ses pratiques au fil des nouvelles connaissances scientifiques et techniques. Ces dernières années, le Cniel a initié en ce sens de nombreux travaux : plan national pour prévenir et réduire les mammites en élevages, site de références sur les boiteries, recommandations techniques pour la ventilation des bâtiments d'élevage l'été.

Dans un même temps, les consciences s'éveillent, la consommation alimentaire évolue, le statut des animaux de rente est modifié dans le Code civil, les conditions de vie de certains animaux d'élevage et d'abattage sont fortement remises en question. La société est en attente de réponses et de réassurance en matière de bien-être animal. Consciente de ce besoin, la filière s'est engagée à déterminer des indicateurs mesurables pour évaluer le niveau de bien-être du troupeau laitier et établir une méthode d'évaluation utilisable dans toutes les fermes laitières de France.

Les indicateurs retenus par la filière laitière sont le résultat de plus de deux années de concertation, fruit d'une démarche de progrès continu et de construction collective.

Seize indicateurs ont été définis pour évaluer le bien-être des troupeaux laitiers. Ces indicateurs répondent aux principes définis par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE World Organisation for Animal Health) et aux 5 libertés fondamentales. Ils sont autant que possible centrés sur l'animal et proposent un intérêt technico-économique pour les fermes laitières.

D'ici 2025, 100 % des fermes laitières françaises seront évaluées pour une recherche d'amélioration continue des pratiques.

Partout en France, en 2020, des conseillers évaluateurs (techniciens de laiteries, de Chambres d'agriculture, d'entreprises de conseil en élevage...) ont été formés à l'évaluation du bien-être des troupeaux laitiers. En 2021, les premières évaluations auront lieu dans les fermes laitières. Le déploiement de ces diagnostics sera réalisé en même temps que ceux de la Charte des bonnes pratiques d'élevage. Créée en 1999, la Charte est une démarche pour aider les éleveurs à progresser dans leurs pratiques. 97 % des éleveurs laitiers français l'ont intégrée. Elle est devenue une exigence contractuelle pour les laiteries.

# 92%

## DES VACHES LAITIÈRES ONT ACCÈS À L'EXTÉRIEUR



### VALORISATION DES SYSTÈMES PÂTURANTS

Pâturage tournant, prairies permanentes, la filière s'adapte et transforme les contraintes de chaque ferme en atouts. Pour cela le Cniel met à disposition des éleveurs et de leurs conseillers des outils intuitifs leur permettant une meilleure gestion du pâturage, comme avec l'application HappyGrass qui permet notamment de cibler les espèces à privilégier sur leurs parcelles. Les systèmes pâturants tendent également à simplifier le travail des éleveurs. En effet, les vaches ne se nourrissent que de ce qui pousse sur la ferme, un gain financier et de temps notable qui contribue au mieux vivre des éleveurs. En 2018, la surface fourragère sur les fermes est de 73 ha (dont 33 ha toujours en herbe), sur 94 ha de SAU en moyenne et 92 % des vaches laitières ont accès à l'extérieur (en moyenne 210 jours par an). En France, la grande majorité des vaches ont accès au pâturage dans

de bonnes conditions, ce qui leur permet d'exprimer une grande diversité de comportements : comportement alimentaire naturel, activité locomotrice, interactions sociales positives... Et contribue à leur bonne santé. Si le pâturage ne peut à lui seul garantir un niveau de bien-être satisfaisant, il est une des conditions importantes pour le bien-être des vaches.

Cependant, depuis plusieurs années, l'accès au pâturage régresse, tant pour le nombre de vaches ayant accès à des pâtures que pour la surface pâturée par vache. Dans le respect des convictions propres à chacun, la concertation entre la filière laitière et les ONG de protection animale a permis d'identifier un point majeur de consensus : l'accès au pâturage est important pour le bien-être des vaches laitières. C'est une pratique dominante dans les exploitations françaises puisqu'elle concerne 80 % des vaches en lactation. Pour que cette pratique perdure, le groupe de travail préconise de donner aux vaches

laitières un accès aux pâturages et souhaite enrayer le développement des fermes sans accès aux pâturages. Le Cniel a par ailleurs signé en 2020 le Plan Protéines national. Si la filière reconnaît cette avancée notable, elle regrette de ne voir figurer dans le Plan de relance uniquement le végétal, à contrario de l'accès au pâturage (pâturage tournant notamment), qui se positionne comme un levier majeur d'amélioration pour l'atteinte d'une autonomie protéique.

En effet, la filière laitière souhaite renforcer l'autonomie protéique des élevages laitiers et lutter contre la déforestation importée pour des raisons environnementales, économiques et de souveraineté alimentaire, dans le respect de la diversité des systèmes de production caractéristiques de la filière et de leur résilience, et à volume de production constant (double engagement du plan de filière).



EN ÉLEVAGE LAITIER,

**-31,4%**  
DE TRAITEMENTS  
INTRAMAMMAIRES  
ENTRE 2011 ET 2019

**-15,4%**  
ENTRE 2018 ET 2019

### BIOSÉCURITÉ DES ÉLEVAGES ET LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE

Avec la prise de conscience des liens étroits entre santé humaine, santé animale et environnement, la lutte contre l'antibiorésistance est au cœur des priorités de la filière laitière. Réduire de 15 % l'utilisation d'antibiotiques en élevage laitier d'ici 2027 est d'ailleurs un engagement prioritaire de la démarche de responsabilité sociétale *France Terre de Lait*.

Selon les résultats publiés par l'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANSES - ANMV), la filière laitière est en passe de relever le défi. En effet, l'utilisation des antibiotiques est en baisse de 25,5 % en 8 ans dans les élevages français. Plus spécifiquement en élevage laitier, les traitements intramammaires ont diminué de 31,4 % entre 2011 et 2019 et de 15,4 % entre 2018 et 2019. Depuis 2012, l'ensemble des acteurs laitiers se sont mobilisés pour construire une filière de progrès durable et responsable, de concert avec le plan ÉcoAntibio du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le Cniel, avec le programme national « Les mammites, j'anticipe ! », met à disposition des éleveurs et des techniciens des outils pour partager les connaissances et les innovations techniques qui permettront une meilleure maîtrise des inflammations mammaires.

Le nouvel accord, étendu par les pouvoirs publics le 18 avril 2019, est venu également consolider le dispositif pour garantir l'absence de résidus d'antibiotiques dans le lait transformé, en instaurant le dépistage systématique en laboratoire du lait de tank prélevé au moment de la livraison, en plus du dépistage systématique réalisé sur les citernes à l'usine ou au centre de collecte. Ce renforcement des contrôles garantit aujourd'hui aux consommateurs un lait français exempt de résidus d'antibiotiques.

Forte de ses bons résultats, la filière est déterminée à poursuivre les efforts engagés et ses actions de pédagogie, prévention et dialogue, pour que le recours aux antibiotiques ne soit qu'en cas de dernière nécessité sur prescription des vétérinaires. L'interprofession maintient le cap pour que les bonnes pratiques deviennent pour tous, automatiques.

**-25,5%**  
D'UTILISATION  
DES ANTIBIOTIQUES  
EN 8 ANS DANS LES  
ÉLEVAGES FRANÇAIS



Le bien-être animal n'est pas une démarche de segmentation telle que les AOP ou le bio... Il constitue un socle de la filière et est au centre de la démarche de responsabilité sociétale *France Terre de Lait*. Afin d'évaluer le bien-être du troupeau laitier, nous avons retenu les indicateurs les plus pertinents pour évaluer leur comportement, leur alimentation ou encore, leur logement... En 2020 et malgré le contexte sanitaire difficile, des techniciens ont été formés pour réaliser ces évaluations. Leur déploiement se poursuit et l'ensemble des fermes laitières seront évaluées d'ici 2025. Au quotidien, nous travaillons aussi à l'amélioration des pratiques d'élevage qui favorisent le bien-être des vaches laitières. Nos actions de prévention pour réduire les mammites et les boiteries ou pour la ventilation dans les bâtiments d'élevage en sont des exemples concrets."

**Nadine Ballot**

Directrice sciences et techniques d'élevage



# ACCÉLÉRER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

## RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CARBONE DE L'AVANT...

Dans la lignée de sa feuille de route climatique, la filière s'engage à baisser, entre 2015 et 2025, son empreinte carbone de 17 % par litre de lait sortie usine : soit une réduction de 20 % à la ferme et de 15 % en laiterie. Des émissions que la filière laitière française a déjà réduites de 24 % entre 1990 et 2010.

Pour ce faire, le Cniel, l'Idel, France Conseil Élevage et les Chambres d'agriculture ont réuni leurs expertises pour développer une démarche commune : la Ferme Laitière Bas Carbone. Ce programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre en élevage laitier est basé sur un diagnostic qui permet à chaque éleveur de calculer ses émissions de gaz à effet de serre, d'en comprendre les raisons et d'identifier des leviers d'amélioration (alimentation des animaux, énergie, gestion du troupeau, valorisation des déjections animales, rôle de l'herbe et des prairies...). Les leviers sont individualisés et économiquement viables (pas d'investissement majeur dans ces leviers) et aident à la pérennité de l'environnement et à la santé économique de l'élevage. L'interprofession laitière a pris l'engagement dans sa démarche de responsabilité sociétale *France Terre de Lait* d'impliquer la moitié des éleveurs d'ici 2025. En 2020, 11 516 fermes laitières ont choisi de s'engager volontairement dans la démarche Ferme Laitière Bas Carbone.

En Octobre 2019, la méthode Carbon Agri a été reconnue par le ministère de la Transition Écologique : le "label bas-carbone" permet à l'éleveur laitier de valoriser financièrement ses efforts. Ces crédits carbonés sont une motivation de plus pour les éleveurs laitiers et près de 400 éleveurs se sont déjà mobilisés.

LA FERME LAITIÈRE BAS CARBONE EST UN PROGRAMME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN ÉLEVAGE LAITIER



**2 098**  
PERSONNES NOURRIES  
EN MOYENNE  
PAR UNE FERME

**-17%**  
C'EST L'OBJECTIF  
DE RÉDUCTION DE  
L'EMPREINTE CARBONE  
DU LAIT D'ICI 2026

**109,5 HA**  
DE BIODIVERSITÉ  
ENTRETENUS  
(EN MOYENNE PAR FERME)

**0,15 KG**  
PAR LITRE DE LAIT EN  
MOYENNE DE CO<sub>2</sub> STOCKÉ  
DANS LE SOL



**1,04 KG**  
ÉMISSIONS  
DE CARBONE  
MOYENNE DU LAIT

## ... À L'AMONT

Les laiteries cherchent également à optimiser leur gestion des ressources énergétiques. L'identification et le développement de nouvelles pratiques ont permis de réduire leur facture au cours des dernières années. De nombreux industriels ont installé des chaudières de moindre puissance. Ils ont innové dans des sources d'énergie renouvelable (chaudière à bois, biomasse...). 8 % d'économie de fuel et de gaz ont été réalisées depuis 2012. Les laiteries continueront de réduire leurs émissions avec des emballages moins impactants, des réductions de consommation d'énergie et transmettront leurs résultats d'émission de carbone à l'association de transformateurs laitiers.

**11 516**  
FERMES ENGAGÉES  
AU 01/12/20



## ACCÉLÉRER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE



PLUS LES  
ESPÈCES SONT  
NOMBREUSES  
ET DIVERSIFIÉES,  
PLUS LA  
RÉSILIENCE DE  
LA FILIÈRE EST  
IMPORTANTE

### MAINTENIR LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité est une richesse extrêmement précieuse pour la filière laitière. Le maintien de l'équilibre des écosystèmes est nécessaire à ses activités de production et de transformation. Plus les espèces sont nombreuses et diversifiées, et leurs interactions multiples, plus la résilience de la filière est importante. Par leurs pratiques, les éleveurs laitiers participent au maintien de la biodiversité ordinaire de nos campagnes. Les prairies et les éléments agroécologiques (les haies, les talus ou les mares...) qu'ils entretiennent procurent habitats, ressources alimentaires pour un bon nombre d'espèces, favorisent le stockage du carbone ou préservent la qualité de l'eau. Pour accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre de pratiques encore plus vertueuses, l'Idèle a mis au point Biotex. Cet outil permet aux éleveurs de faire un état des lieux de leurs contributions à la biodiversité et d'identifier des leviers d'amélioration pertinents, tout en faisant prendre conscience de certains impacts positifs de l'élevage. Dans le cadre de la démarche de responsabilité sociétale *France Terre de Lait*, un nouvel indicateur biodiversité est d'ailleurs à l'étude.



À la fois impactée par le changement climatique et consciente de son impact sur l'environnement, la filière initie de nombreuses démarches de progrès ces dernières années pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mieux gérer l'eau et maintenir la fertilité des sols et la biodiversité. Nos engagements, comme réduire de 17 % nos émissions de carbone d'ici 2025, sont déjà ambitieux. En recherche continue de progrès, nous travaillons maintenant à agréer à *France Terre de Lait*, un nouvel indicateur relatif à la biodiversité."

**Jennifer Huet**  
Chef du service environnement

### ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'adaptation aux évolutions climatiques est un enjeu majeur pour la filière laitière. Le Cniel a initié le programme de recherche Climalait, mené par Arvalis, le BTPL, les Chambres d'agriculture, le Cniel, l'INRAE, l'Institut de l'Élevage et Météo France, et avec le concours financier du Cniel et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Afin de fournir aux éleveurs et aux conseillers des pistes d'adaptation, Climalait a évalué les impacts du changement climatique à moyen et long terme dans 20 zones géographiques et sur des conduites d'élevage différentes. Des pistes d'adaptation concrètes ont été travaillées avec les éleveurs. Les résultats de ce programme se retrouvent sous la forme de fiches de synthèse (1 par zone étudiée), et le Cniel mène désormais des actions afin de diffuser ces résultats vers les acteurs de la filière.

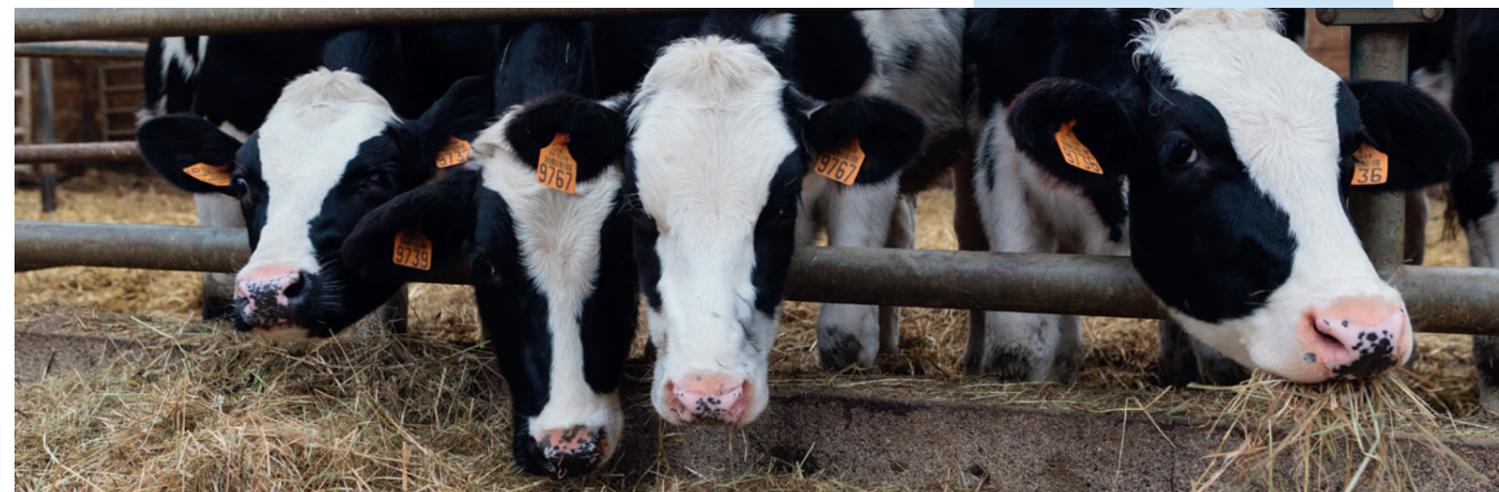
Les résultats du programme Climalait ont notamment montré la nécessité de mener une réflexion sur l'aménagement et la ventilation des bâtiments d'élevage en périodes chaudes. Construits pour abriter les animaux durant les périodes hivernales, les bâtiments d'élevage vont devoir être utilisés, de plus en plus souvent, pour protéger les troupeaux laitiers face au stress thermique, dont la fréquence et l'intensité augmentent d'année en année. Dans ce cadre, le Cniel a financé des travaux conduits par le groupe "Bâtiments d'élevage de demain" (Cniel, Idele, APCA, GIE Élevages de Bretagne, BTPL, GDS France, FRGTV Pays de Loire, MSA, ISA Lille, Rhône Conseil Élevage, Adice), permettant d'aboutir à un plan d'action et à des recommandations pour lutter contre le stress thermique des vaches laitières en bâtiment.



### PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU

Ces dernières années, la filière laitière a été impactée par des épisodes de sécheresse et les restrictions d'eau préfectorales. Réalisé par Actalia pour le Cniel, le programme AQUAREL a audité une soixantaine de sites industriels laitiers afin de recenser les solutions écoresponsables existantes pour gérer l'eau de manière optimale.

L'une des pratiques les plus répandues consiste à recycler l'eau extraite du lait lors de sa transformation en produits laitiers (le lait contient 88 % d'eau). Cette eau peut servir aux opérations de lavage, à remplir les chaudières, à refroidir des produits ou encore à nettoyer l'extérieur des camions de collecte. En 10 ans, le secteur a déjà économisé 20 % des volumes d'eau. L'objectif est que d'ici 2025, 100 % des entreprises laitières mettent en place les bonnes pratiques identifiées.



---

POUR GARANTIR  
UNE ALIMENTATION  
SAINE, SÛRE  
ET DURABLE  
ACCESSIBLE À TOUS

---



GARANTIR LA SÉCURITÉ  
SANITAIRE



RETOUR EN GRÂCE  
DES PRODUITS LAITIERS  
DANS LA CUISINE DES FRANÇAIS



POUR UNE INFORMATION  
CLAIRE DU CONSOMMATEUR

**POUR GARANTIR UNE ALIMENTATION  
SAINE, SÛRE ET DURABLE ACCESSIBLE À TOUS**

# GARANTIR LA SÉCURITÉ SANITAIRE

Le lait est une matière vivante à préserver. Chaque maillon de la filière laitière veille à maîtriser la qualité sanitaire du lait et des produits laitiers afin de fournir aux consommateurs des produits sains, sûrs et bons. Les conditions d'élevage et de production du lait, la collecte et le transport, les procédés de fabrication des produits en usine ou en atelier, mais aussi leur transfert et stockage en magasin et jusqu'aux consommateurs, sont déterminants pour la qualité des produits.

C'est à la ferme que la chaîne de qualité laitière et de sécurité sanitaire commence. La qualité du lait dépend de la santé et de l'alimentation des troupeaux, de l'hygiène à la traite, des conditions de stockage du lait et de la propreté de la ferme et du matériel. Une vache bien nourrie et bien logée est une vache en pleine forme qui produit du lait de qualité. Si la vache est malade et reçoit un traitement prescrit par le vétérinaire, les éleveurs mettent en place un système de repérage des animaux traités (ex : bracelet, peinture...). Le lait est alors mis à l'écart pendant toute la durée du traitement. Lors de la collecte, un échantillon de lait est prélevé pour être analysé dans un laboratoire spécialisé. Le chauffeur du camion-citerne procède au prélèvement en respectant les consignes d'hygiène. Le laboratoire passe quotidiennement chercher les échantillons pour qu'ils soient analysés le jour-même



de la collecte ou le lendemain matin. Toutes les précautions sont prises pour préserver la qualité des échantillons et faire que les analyses reflètent la qualité du lait livré par le producteur. L'analyse se fait de façon inopinée en laboratoire. Qualité du lait collecté, hygiène, chaîne du froid, traçabilité et délais : rien n'est laissé au hasard.

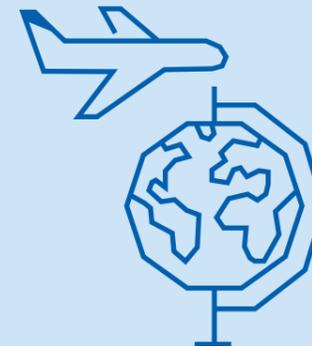
Dans les laiteries, l'entreprise est responsable de la qualité sanitaire et de la conformité des produits qu'elle fabrique. Toutes les entreprises laitières en France disposent obligatoirement d'un plan de maîtrise sanitaire. Ce plan décrit les mesures prises pour assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des produits vis-à-vis des dangers biolo-

giques, physiques et chimiques. Il inclut aussi les procédures de traçabilité. Le plan de maîtrise sanitaire est contrôlé et validé par l'État. L'usine reçoit alors un agrément sanitaire indispensable pour pouvoir commercialiser les produits fabriqués. Au-delà de cet agrément obligatoire, les entreprises mettent en place des démarches volontaires d'assurance qualité et de certification. Une fois dans le circuit de distribution, les produits sont encore sous surveillance. Si un cas de non-conformité est identifié à l'usine ou sur les lieux de vente, le produit est aussitôt retiré et des rappels sont effectués auprès des consommateurs.



La filière laitière française a toujours été à la pointe en matière de maîtrise de la sécurité sanitaire. À chaque maillon de la chaîne, la filière laitière veille à maîtriser la qualité sanitaire du lait et des produits laitiers afin de fournir aux consommateurs des produits sains, sûrs et bons."

**Chohreh Farrokh,**  
Directrice sécurité sanitaire



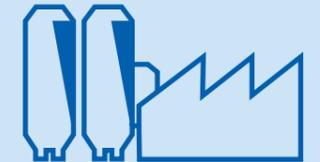
## UN NOUVEL ÉTALON INTERNATIONAL

Les essais inter-labo internationaux effectués régulièrement montrent un manque d'homogénéité des résultats à l'échelle internationale. La France a été fortement impliquée dans les travaux de normalisation internationaux avec les équipes du Cniel et d'Actalia. Partant du constat que 22 références existent dans le monde et proposent des gammes d'ETG différentes (matrice, modalités de préparation, nombre d'échantillons,

## LA QUALITÉ DU LAIT, UN ENJEU HISTORIQUE POUR LA FILIÈRE LAIITIÈRE

En France depuis 1969, la loi Godefroy instaure le paiement du lait à la qualité, c'est-à-dire payé en fonction de sa composition en matière grasse et matière protéique et en fonction de sa qualité hygiénique et sanitaire. Un lait sain est un lait apte à la consommation, qui répond aux normes d'hygiène européennes. Les teneurs en germes et en cellules somatiques sont fixées strictement par la réglementation.

La qualité du lait est très contrôlée : les résultats des analyses entraînent un bonus si le lait dépasse les standards de qualité, ou une pénalité s'il ne les atteint pas. Les laboratoires interprofessionnels sont agréés par le ministère de l'Agriculture pour leur activité d'analyses de paiement du lait.



Le Cniel a notamment pour mission de coordonner et d'harmoniser la mise en œuvre des méthodes d'analyses utilisées par les laboratoires interprofessionnels afin de garantir aux professionnels laitiers l'équité de traitement sur l'ensemble du territoire et la fiabilité de ce type d'analyse.

taux cellulaires, etc...), ce groupement international a œuvré pour la mise au point d'un matériau de référence certifié (CRM). Le Cniel a accueilli très positivement cette publication d'un CRM international (20 février 2020). Rester mobilisé sur la qualité du lait et continuer à être à la pointe des analyses, c'est le gage de la confiance avec les consommateurs. Les 22 laboratoires de référence à l'international se sont dotés de ce nouveau référentiel. Le système qualité mis en place en France depuis des décennies est un

des plus performants et est basé sur une grande exigence ainsi qu'une équité de traitement pour tous les opérateurs français sur le territoire national. Le lait est analysé partout en France avec le même référentiel. S'aligner sur ce standard international revient à adopter la meilleure technique disponible et évite les disparités sur le volet de la qualité cellulaire des laits. Une mise en application simultanée sur tout le territoire français est effective depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021.

**POUR GARANTIR UNE ALIMENTATION  
SAINE, SÛRE ET DURABLE ACCESSIBLE À TOUS**

# RETOUR EN GRÂCE DES PRODUITS LAITIERS DANS LA CUISINE DES FRANÇAIS

Après plusieurs années de décroissance, l'année 2020 marque le grand retour des produits laitiers sur les tables françaises. Partenaires historiques de l'alimentation des Françaises et des Français, les produits laitiers demeurent des ingrédients phares de la cuisine et sont très présents au quotidien dans les repas, et la tendance de consommation est à la hausse ! Et pour cause, un nouveau rythme alimentaire s'est installé dans les foyers, le petit-déjeuner a retrouvé son statut de 1<sup>er</sup> repas de la journée, la cuisine est devenue un moment de distraction et une activité réconfortante avec le confinement et le télétravail, et le reformatage des choix alimentaires en magasin a permis de faire la part belle aux produits laitiers.



Depuis de nombreuses années, l'objectif de la filière laitière est de proposer des produits laitiers accessibles, de haute qualité tant organoleptique que sanitaire. Producteurs, laiteries et détaillants sont pleinement engagés dans cette démarche. Chacune et chacun en France se doit de bénéficier d'une alimentation saine et durable.

La France est connue à l'international pour son savoir-faire et son patrimoine culinaire dont font intégralement partie les produits laitiers."

**Bruno Roney**

Directeur de la prospective



## UNE ALIMENTATION DURABLE À JUSTE PRIX POUR LE CONSOMMATEUR : PAS D'INFLATION DES PRODUITS LAITIERS

Depuis le début de la crise de la Covid-19, tous les acteurs de la filière laitière se sont pleinement mobilisés pour maintenir leur activité et fournir aux consommateurs leurs produits laitiers sans pénurie. La filière attache une attention particulière à l'évolution des prix des produits laitiers. Il n'y a objectivement pas eu de hausse des prix des produits laitiers en magasin durant les confinements. Des épiphénomènes locaux de hausse ont pu être constatés, mais ils ne reflètent pas la tendance générale. Au contraire, une tendance à la diminution des prix par

rapport à 2019 est notable au cours du mois d'avril 2020. Comme le mentionnent certains analystes, le ressenti de hausse de la part de certains consommateurs pourrait être davantage lié à la baisse des promotions en magasin, aux difficultés économiques ou encore aux modifications de comportement d'achat privilégiant le commerce de proximité. Afin de limiter les répercussions d'une crise économique majeure pour le consommateur, la filière a demandé dans son livre blanc *Plan de relance*,

que ce dernier appuie les démarches qui éviteront des surcoûts pour le consommateur. La problématique du "juste prix" qui nous anime depuis les EGA doit également prendre en compte celle du pouvoir d'achat. L'équation s'avère, certes, complexe, mais le *Plan de relance* doit en tenir compte en accompagnant et en soutenant les investissements économiques des acteurs de la filière pour rendre possible cette transition.

L'Insee suit tous les mois les prix d'un panier constant de produits et calcule des indices d'évolution (IPC ou PVC) qui permettent de mesurer l'inflation, c'est-à-dire l'évolution des prix à qualité constante. Ces indices sont calculés avec une base 100 en 2015. Les données, disponibles jusqu'en mars, montrent que :

### PAS DE HAUSSE SIGNIFICATIVE DES PRIX DES PRODUITS LAITIERS

entre février et mars 2020 (+0,1 pt d'indice soit autant que l'inflation générale).

### LÉGÈRE HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS LAITIERS DÉBUT 2020

par rapport à 2019 (+1,8 pt d'indice/2019 en janvier), mais la hausse s'est tassée en mars (+0,2 pt d'indice pour le beurre et +1 pt pour les autres produits laitiers). De plus, elle s'avère plus modérée que pour l'ensemble des produits alimentaires (+2,3 pt d'indice).



## QUELLES ATTENTES DU CONSOMM'ACTEUR : NOUVEAUX PARADIGMES

Même si on peut s'attendre à un rebond des dépenses de consommation post crise, des signaux indiquent que la sobriété pourrait être une nouvelle norme, en particulier chez les plus jeunes et les plus diplômés où le *consommer moins* est prépondérant (+16 points en 6 ans).

Des Français inquiets sur l'avenir, des tensions fortes sur le pouvoir d'achat, une attention accrue au prix, la crise du coronavirus impacte les valeurs des acheteurs et consommateurs, leurs comportements d'achat mais également les représentations et l'image des produits laitiers et de la filière laitière. La pandémie change les façons de voir le monde, les modes de production, de consommation et nos priorités.

Les questions de l'origine et de la composition sont au cœur des préoccupations des Français. On note une hausse des critères (origine France, circuit court, rémunération) au profit d'aliments locaux de qualité – donc français – et réunissant des préalables comme le bio, les produits naturels ou répondant à la tendance du "sans". Néanmoins à l'issue de la crise, les inquiétudes ont baissé par rapport à 2019 vis-à-vis des produits laitiers<sup>1</sup> : les Français se posent moins de questions sur les produits laitiers sauf sur l'origine<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>Source : Étude Inquietalim Cniel/Crédoc 2020.

<sup>2</sup>Source : Plateforme consommateur Cniel/Crédoc 2020.

## LA VALEUR AJOUTÉE DES PRODUITS LAITIERS EXPORTÉS VERS LES PAYS TIERS DOIT PROGRESSER

Pour promouvoir un export français responsable dans le respect des filières locales, les entreprises laitières françaises orientent leur stratégie d'exportation vers des produits à valeur ajoutée. Dans les pays émergents, nos exportations sont complémentaires de l'offre locale. La France exporte essentiellement des fromages, de la crème et du beurre. Encouragée par Bruxelles qui cofinance la communication collective des pays de l'Union européenne à l'international, l'interprofession accompagne les entreprises en soutenant ce positionnement. L'export est essentiel à l'économie de notre filière : 4 litres de lait sur 10, produits dans nos campagnes, sont exportés. 66 % le sont vers l'Union européenne. La France est le 3<sup>e</sup> pays européen exportateur de produits laitiers pour une valeur de 7 milliards d'euros.

## RETOUR EN GRÂCE DES PRODUITS LAITIERS DANS LA CUISINE DES FRANÇAIS



Les produits laitiers sont des produits de grande consommation. Du petit déjeuner au dîner, ils sont d'une aide précieuse. Par leur diversité, ils constituent la base d'une nourriture saine, abordable et équilibrée. Le lait bénéficie du meilleur rapport qualité/prix. Viennent ensuite les fromages à pâte cuite, les fromages blancs et les yaourts."

**Brigitte Coudray,**  
Diététicienne nutritionniste

Spontanément, 41 % des Français considèrent les produits laitiers comme faisant partie des aliments indispensables au même titre que les légumes, les fruits, la viande, les pâtes et le pain. Les produits laitiers obtiennent une très bonne note de 7,61 sur 10 concernant leur caractère capital à l'alimentation. Les produits laitiers, par leur intégration aux recettes de cuisine (culinarité), par leur diversité, leur approvisionnement en continu et leur importance dans une alimentation équilibrée, ont mieux résisté en France que dans d'autres pays, un phénomène qui s'explique aussi par la consommation à domicile versus la culture de consommation en restauration hors domicile.

Signe de partage, de convivialité et de plaisir entre générations, les produits laitiers sont très appréciés et jugés élémentaires dans l'alimentation des Français. 13 % des dépenses alimentaires en France concernent des produits laitiers. Consommés tels quels ou en ingrédients dans de nombreux plats, les produits laitiers sont des indispensables du quotidien. Hormis le fromage, un peu moins présent en plateau, ils s'adaptent aux évolutions des modes de vie. Aux goûts et aux textures innombrables, ils séduisent les palais les plus complaisants, comme les plus exigeants.

Les produits laitiers sont aussi des marqueurs culturels forts. La France est le 1<sup>er</sup> consommateur de beurre et le 2<sup>e</sup> de fromage par habitant dans le monde. Les produits laitiers sont indispensables dans la cuisine française. Le fromage français est célèbre dans le monde entier. Exhausteur de goût, le beurre est très précieux à la créativité des chefs qui l'aromatisent, le composent, l'infusent, le colorent... En restauration et en pâtisserie, la crème française répond aux mêmes exigences. Sa finesse de goût et ses performances remarquables pour toutes les préparations et cuissons sont particulièrement appréciées : qualité de foisonnement, de tenue, de texture, de régularité et de stabilité.

### DES PRODUITS LAITIERS DURABLES ET ACCESSIBLES

L'alimentation durable peut être considérée comme un prolongement naturel du développement durable qui consiste à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Tout comme le développement durable, l'alimentation durable comprend trois facettes : économique, environnementale et sociale. Parce que les produits laitiers répondent à l'ensemble de ces enjeux, ils ont une place de choix dans

l'alimentation durable d'aujourd'hui et de demain. D'accès et d'usage faciles, le lait et les produits laitiers constituent la base d'une nourriture saine et abordable. Ils sont source de calcium naturel, de protéines et de lipides essentiels à notre santé. Ils contiennent aussi une multitude d'autres nutriments essentiels comme l'iode, le phosphore, le potassium, le zinc, les vitamines B2, B5, B12, D et le rétinol.

Les produits laitiers accompagnent tous les repas du matin jusqu'au soir. Entre les différents laits, les beurres doux, demi-sel, la grande diversité de yaourts, les crèmes épaisses, semi-épaisses et fluides, les quelques 1200 variétés de fromages et le large choix de pâtes,

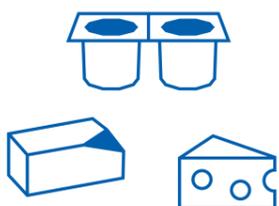
chaque jour les produits laitiers réinventent la cuisine et permettent de sortir des sentiers battus.

Au sein de la famille des produits laitiers, le lait bénéficie du meilleur rapport qualité nutritionnelle/prix. Viennent ensuite les fromages à pâte cuite, le fromage blanc et les yaourts. Ainsi, les produits laitiers de grande consommation sont accessibles aux populations les moins aisées tout en garantissant un apport nutritionnel et un équilibre alimentaire. Tout au long de la journée, ils sont d'une aide précieuse. Ils permettent d'équilibrer les repas et proposent ainsi une équation alimentaire très intéressante : qualité, santé, prix.

**41%**  
DES FRANÇAIS  
CONSIDÈRENT  
LES PRODUITS  
LAITIERS COMME  
FAISANT PARTIE  
DES ALIMENTS  
INDISPENSABLES



<sup>1</sup>Source : Baromètre d'image des produits laitiers CSA 20200.



**POUR GARANTIR UNE ALIMENTATION  
SAINE, SÛRE ET DURABLE ACCESSIBLE À TOUS**

# POUR UNE INFORMATION CLAIRE DU CONSOMMATEUR

## PROTECTION DES DÉNOMINATIONS LAITIÈRES

La dénomination "lait" est réservée exclusivement au "produit de la sécrétion mammaire, obtenu par une ou plusieurs traites, sans aucune addition ni soustraction". Le texte européen de référence, daté du 20 décembre 2013, interdit l'utilisation des termes "lait", "yaourt", ou "fromage" pour les produits alimentaires non animaux. Les "produits laitiers" ne peuvent qu'être "dérivés du lait" insiste le règlement de 2013. À tous stades de la commercialisation, les dénominations "lactosérum", "crème", "beurre", "babeurre", "butteroil", "caséines", "fromage", "yoghourt", "kéfir" notamment, sont réservées "uniquement aux produits laitiers" précise le texte.

La réglementation de l'UE reconnaît néanmoins que des substances nécessaires à la fabrication des produits laitiers peuvent être "ajoutées", "pourvu que ces substances ne soient pas utilisées en vue de remplacer, en tout ou partie, l'un quelconque des constituants du lait".



### BIO

En adéquation avec la demande, la filière souhaite doubler sa production de lait bio dans les 5 prochaines années. En 2018, 3,5 % du lait de vache collecté est bio, soit l'équivalent de plus de 850 millions de litres. 3 300 éleveurs laitiers, 140 établissements de collecte et 190 transformateurs sont engagés dans l'agriculture biologique. La France est le 2<sup>e</sup> pays producteur de lait bio en Europe derrière l'Allemagne. 320 millions de litres de lait bio, 14 000 tonnes de beurre bio, 80 000 tonnes de produits laitiers frais (yaourts, desserts lactés...) et 34 000 tonnes de fromages bio ont été produits en France en 2018.

### SANS OGM

La filière souhaite davantage de clarté dans l'offre proposée et attendue par les consommateurs. Aussi, elle a construit un cahier des charges commun pour garantir

des produits laitiers issus de vaches nourries avec une alimentation sans OGM (teneur inférieure à 0,9 %). Cette démarche certifiée répond à des exigences élevées.

### MENTION PÂTURAGE

L'accès au pâturage est réclamé par les consommateurs. Dans les élevages français, cette pratique est réelle et répandue puisque 92 % des vaches accèdent à des prairies. Les démarches privées étant nombreuses, la filière a élaboré un référentiel commun à tous ses acteurs. Pour avoir la mention lait de pâturage, les vaches devront pâturer un minimum de 120 jours par an et durant plus de 6 heures par jour. La ferme doit assurer une surface minimale de 10 ares par vache. En cas d'aléa climatique exceptionnel, les éleveurs engagés ont la possibilité de convenir du retrait des animaux des parcelles pour préserver leur bien-être.

### INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

La filière s'engage à consolider la force de ses indications géographiques (AOP et IGP laitiers) pour maintenir leur dynamisme, leur valorisation et leur marché et à faire évoluer leurs cahiers des charges pour prendre en compte les nouvelles attentes sociétales, tout en préservant leur authenticité et leur origine (terroir et savoir-faire). Les Appellations d'Origine Protégée (AOP), ce sont 17 843 éleveurs, 1 247 fermiers et 344 ateliers de transformation. Les AOP représentent 10,3 % des volumes de lait de vache. Plus de 242 000 tonnes de produits laitiers AOP ont été commercialisées. 1 % des volumes de la collecte de lait de vache est transformé en produits laitiers IGP et représente 25 989 tonnes de produits commercialisés.

## INTERDICTION DE L'UTILISATION DES MOTS "LAIT", "YAOURT", OU "FROMAGE" DÈS LORS QU'ILS NE COMPORTENT PAS DE LAIT ANIMAL

Reste une liste d'exceptions reconnues par l'UE dans chacun des 27 pays, pour des expressions établies de longue date (en raison d'usages traditionnels ou pour décrire une qualité caractéristique du produit). Ainsi par exemple, en France, lait d'amande, lait de coco, beurre de cacao ou de cacahuète, mais aussi crème de cassis ou haricot-beurre, sont autorisés.

Cette réglementation a été confortée par la Cour de justice de l'Union européenne qui, dans l'arrêt Tofutown du 14 juin 2017, a jugé que les produits purement végétaux ne peuvent pas être désignés, lors de leur commercialisation ou dans la publicité, par des dénominations réservées aux produits laitiers même si celles-ci sont complétées par des mentions explicatives ou descriptives indiquant l'origine végétale des produits (ex : fromage végétal, veggie-cheese, beurre de tofu). Il est dans l'intérêt des consommateurs d'éviter tout risque de confusion entre produits, en particulier s'agissant de leur composition naturelle nous disent les juges, mais il est aussi dans l'intérêt des producteurs et des transformateurs de bénéficier d'une concurrence non faussée.



Quand on fait le constat que près d'1 Français sur 3<sup>1</sup> pense qu'il y a du lait dans les boissons ou desserts végétaux, promouvoir une information la plus complète possible au consommateur est plus qu'essentielle. Le lait et les jus végétaux sont distincts par nature, ils n'ont pas la même composition et donc n'apportent pas les mêmes nutriments. Pour autant, il ne sont pas opposés et peuvent être tout à fait complémentaires dans une alimentation équilibrée et diversifiée."

**Céline Clerc,**  
Directrice des affaires juridiques

<sup>1</sup> Étude « Perception des produits végétaux par le consommateur » Réalisée en octobre 2017 par Audirep.

# QUI SOMMES- NOUS ?

## UN LIEU DE DIALOGUE PERMANENT ENTRE LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

Le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière est une association loi 1901 qui réunit les représentants des acteurs économiques de la filière laitière, les éleveurs laitiers, les coopératives et industriels laitiers, ainsi que les acteurs de la distribution, du commerce et de la restauration collective. Carrefour politique, avec pour mode de décision le consensus, le Cniel intervient pour l'intérêt du secteur et de son développement économique et durable. C'est en son sein que s'établit le cadre de fonctionnement de la filière laitière lait de vache. Il est le lieu de construction de stratégies partagées sur la base d'un dialogue permanent avec les partenaires de la filière et d'une prise en compte des attentes des consommateurs. Le Cniel est le porte-parole de ce projet collectif vis-à-vis de la sphère citoyenne et des pouvoirs publics français et européens.

# CONTACTS CNIEL

## DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES

**Marie-Pierre Vernhes**  
06 31 77 39 14  
mvernhes@cniel.com

**Caroline Fenaillon**  
06 45 23 96 75  
cfenaillon@cniel.com

## SERVICE DE PRESSE

**Delphine Sacleux**  
07 86 74 80 47  
dsacleux@cniel.com

**Marylène Bezamat**  
06 03 99 62 07  
mbezamat@cniel.com

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Salle de presse : [presse.filiere-laitiere.fr](mailto:presse.filiere-laitiere.fr)  
Twitter : [@cniel](https://twitter.com/cniel)  
Site internet : [franceterredelait.fr](http://franceterredelait.fr)

